

2

MAR
2023

Chancellerie

Initiative non déposée

La Chancellerie d'Etat constate qu'à l'expiration du délai imparti pour la récolte des signatures, le comité de l'initiative intitulée « OUI au libre choix des parents! » n'a pas déposé auprès du service des votations et élections de liste de signatures appuyant ladite initiative législative cantonale.

Le lancement de cette initiative a été annoncé dans la feuille d'avis officielle le 23 septembre 2022.